

Séance du 02 juillet 2010

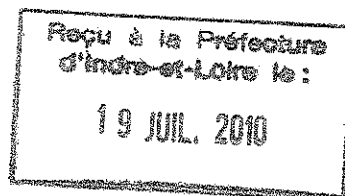
N°2010.07.A.10.

**OBJET : TRAVAUX REPARATION CLOTURE ZAE ST MALO ESVRES SUR INDRE**

Le deux juillet deux mille dix à neuf heures, les membres du bureau communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville de Sorigny sous la présidence de Monsieur Jacques DURAND.

*Etaient présents :*

- Commune d'Artannes-sur-Indre : M. Pascal HOULARD
- Commune d'Esves-sur-Indre : Mme Lucie DEGAIL
- Commune de Montbazou : M. Bernard REVECHE
- Commune de Monts : M. Jacques DURAND
- Commune de Saint-Branches : M. Bernard BOURINEAU
- Commune de Sorigny : M. Alain ESNAULT
- Commune de Veigné : M. Patrick MICHAUD



*Absent excusé :*

- Commune de Truyes : M. Jean-Claude LANDRE

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 25 juin 2008 portant délégation au bureau du pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant ou en la forme négociée ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant qu'il convient de procéder à des travaux de réparation d'une clôture endommagée suite à une tempête ;

Vu les offres présentées par les entreprises GIRAUD SA et PERIMETRE ;

**Après en avoir délibéré, le bureau a décidé à l'unanimité :**

- D'autoriser M. le Président à signer le devis de travaux suivant :

Objet	Entreprise	Montant en € HT
Travaux réfection clôture	GIRAUD SA	1 630,00

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Transmis à la Préfecture le :

**16 JUL. 2010**

Publié ou notifié le :

**20 JUL. 2010**

Pour extrait conforme



Le Président,

  
Jacques DURAND